



Assemblée générale

AG/PAL/1188

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

331^e séance – après-midi

LA RÉUNION DE VIENNE A MIS L'ACCENT SUR LA NÉCESSITÉ « D'INTERNATIONALISER » LA QUESTION DU SORT DES PRISONNIERS PALESTINIENS ET SON INCIDENCE SUR LES EFFORTS DE PAIX

Le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Abdou Salam Diallo (Sénégal), a fait, cet après-midi, le point sur l'évolution de la situation politique et les événements sur le terrain depuis la dernière réunion du Comité, le 21 janvier 2011.

Il a tout d'abord souligné que la reconnaissance internationale de l'État palestinien avait bien progressé au cours de cette période. En effet, le Pérou, le Paraguay, le Suriname et l'Uruguay ont, depuis, officiellement déclaré ou réaffirmé leur reconnaissance de l'État de Palestine. Nombre d'États membres de l'Union européenne, dont l'Irlande, Chypre, la Grèce et le Royaume-Uni, ont également soit reconnu l'État de Palestine, soit augmenté le niveau de représentation palestinienne dans leur capitale, et l'Union africaine a lancé un appel à tous les pays de reconnaître l'État palestinien dans les frontières de 1967.

Par ailleurs, le 3 février dernier, la France a annoncé une conférence des donateurs internationaux qui se tiendrait à Paris en juin prochain en faveur de l'État palestinien. Le 5 février, les représentants du Quatuor ont déclaré à nouveau, à Munich, qu'ils souhaitaient que les négociations israélo-palestiniennes aboutissent d'ici à septembre 2011.

Le 14 février dernier, a rappelé M. Diallo, le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a demandé à son Premier Ministre, M. Salam Fayyad, qui venait de lui présenter sa démission, de former un nouveau gouvernement. Le Président du Comité est revenu, par ailleurs, sur le projet de résolution demandant l'arrêt de toutes les activités de peuplement israéliennes, que le Conseil de sécurité avait rejeté après le vote négatif d'un membre permanent. Après l'assassinat de cinq Israéliens dans la colonie d'Itamar du 12 mars dernier, a-t-il rappelé, le Gouvernement israélien avait approuvé la construction de 500 maisons dans les colonies de Cisjordanie.

Le Président du Comité a également présenté le rapport de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine qui a eu lieu à l'Office des Nations Unies à Vienne les 7 et 8 mars, et dont le thème était « urgence d'examiner le sort des prisonniers politiques palestiniens qui se trouvent dans les prisons et autres lieux de détention israéliens ». Il s'agissait de la première réunion du Comité sur cette question, qui, a-t-il dit, présente d'importantes incidences pour les droits de l'homme et est essentielle aux efforts de paix. La Réunion a permis de souligner la nécessité « d'internationaliser » la question des prisonniers politiques palestiniens et, lorsqu'il y a lieu, de traiter ces derniers comme des prisonniers de guerre. La possibilité d'un renvoi de la question du statut de ces prisonniers à la Cour internationale de Justice (CIJ). Les deux journées de délibérations ont aussi permis de dénoncer les conditions de détention souvent désastreuses et parfois délébiles. En outre, il a été rappelé qu'Israël, puissance occupante, avait continué de pratiquer la torture et d'autres formes de mauvais traitements à l'encontre des prisonniers palestiniens. Les participants se sont en outre déclarés très préoccupés par le recours généralisé d'Israël à l'internement administratif sans inculpation, ni jugement, ni même le respect des droits de la défense. Ils ont appelé Israël à appliquer les troisième et quatrième Conventions de Genève et à respecter les garanties minimales de procédure prévues par le droit international. Compte tenu de l'incidence de la question des prisonniers palestiniens sur le conflit israélo-palestinien, la libération d'un grand nombre de Palestiniens, en particulier de tous les parlementaires palestiniens constituerait, selon les participants de cette Réunion, un pas vers la reprise du processus politique. Le Comité a pris note de ce rapport.

Dans son exposé sur les développements récents dans le Territoire palestinien occupé, l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour, est revenu sur les efforts déployés par l'Autorité palestinienne en vue de parvenir à la reconnaissance la plus large possible de l'État de Palestine. À ce jour, 110 pays ont reconnu l'État de Palestine, a-t-il assuré, en espérant que ce nombre atteindra 130 d'ici l'été. Il a précisé qu'à cette fin, il avait personnellement participé, la semaine dernière, à la Conférence de San Jose, au Costa Rica, et s'était rendu en El Salvador pour y rencontrer le Ministre salvadorien des affaires étrangères. Il a ajouté qu'il poursuivait ses efforts auprès d'autres pays des Caraïbes, d'Amérique centrale et d'Amérique latine, ainsi qu'en Afrique.

Faisant référence au [projet de résolution](#) dont était saisi le Conseil de sécurité le 18 février dernier qui exigeait la cessation des activités de peuplement israéliennes dans le Territoire palestinien occupé, M. Mansour a regretté que le veto d'un membre permanent du Conseil avait empêché l'adoption du projet de résolution, alors même que le représentant du pays en question n'avait pas d'objection sur la teneur du texte. L'Autorité palestinienne a donc fait le bilan de ses possibilités au sein du Conseil de sécurité, du Conseil des droits de l'homme et d'autres instances onusiennes, a-t-il dit. Elle s'est aussi tournée vers le Quatuor pour lui demander de faire une déclaration qui refléterait la position exprimée par les représentants du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne après le rejet du projet de résolution. Dans le cadre de ces efforts auprès du Quatuor, le Président Abbas s'est rendu en Europe, notamment au Royaume-Uni, et se rendra sous peu à Moscou. M. Abbas espère obtenir du Quatuor qu'il traite des questions nécessaires pour qu'Israël respecte les dispositions de la Feuille de route et arrête toutes ses activités illégales de peuplement, en vue d'une reprise des négociations de paix. L'Autorité palestinienne a envoyé hier une lettre au Conseil de sécurité par laquelle elle dénonce l'illégalité des colonies de peuplement israéliennes, tout en condamnant les agressions commises contre des civils, qu'il s'agisse d'Israéliens ou de Palestiniens.

À la suite des manifestations de milliers de jeunes palestiniens ces derniers jours, dont le slogan était « Mettre fin à la division », le Président Abbas a annoncé qu'il était disposé à se rendre à Gaza pour y rencontrer les responsables du Hamas en vue de créer les conditions propices à un gouvernement d'union nationale à l'aune des prochaines élections législatives et présidentielle.

L'Observateur permanent de la Palestine a salué la Déclaration finale de la Réunion de Vienne dont le thème était le sort des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. Cette Réunion a été l'occasion de sensibiliser, au niveau international, à cette question des prisonniers qui, a-t-il estimé, est au cœur du processus de paix. Avant de conclure, il a évoqué les efforts en cours visant l'élaboration d'une résolution qui permettrait d'obtenir des financements supplémentaires pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) qui seraient financés sur le budget ordinaire des Nations Unies.

Le Comité a par ailleurs adopté le programme de travail provisoire de la Réunion des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes à l'appui de la paix israélo-palestinienne et de la Réunion des Nations Unies pour la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne, qui se tiendront toutes les deux à Montevideo, en Uruguay, du 29 au 31 mars. Le thème proposé de ces deux Réunions est « l'urgence de parvenir à une solution à deux États ». Participeront à ces Réunions des experts de renommée internationale, des représentants d'États Membres ou observateurs de l'ONU, des parlementaires, des représentants du système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et des représentants de la société civile et des médias.

En fin de séance, le Président du Comité a rendu hommage aux efforts inlassables de M. Hamidon Ali, de la Malaisie, qui quitte le Comité.

La prochaine réunion du Comité sera annoncée dans le Journal des Nations Unies.

* * * * *